Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20260605-DELIB_2026_035-DE

Ville de TOURY

République Française

Département de l'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

Commune de TOURY

Délibération N° **2026-035**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 05 juin 2026

Conseillers en exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

Objet : Elections sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants

Le vendredi 05 juin 2026 à 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Toury, légalement convoqué par Monsieur le Maire, le 27 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roland SCHACH, Maire de Toury, en son lieu habituel de séance.

PRÉSENTS : M. Roland SCHACH, M. Antoine BOCQUÉHO, Mme Adelaïde SZOT, M. William CARRÉ, Mme Christine ANFRIE, Mme Marie-Thérèse PINCELOUP, M. Robert FORTIN, M. Thierry FLEUREAU, Mme Sandrine CHAMBOLLE, Mme Olivia GEOFFROY, Mme Virginie GUILLOTTE, Mme Angélique DUPRÉ, M. Arnaud LANGLOIS, M. Gaëtan TOULGOAT, M. Frédéric BERTEAU, Mme Agnès CHAMPEAU, M. Sylvain RÉMY, Mme Sheridane GOUMARD, M. Bruno GUITTARD, Mme Delphine BRETON, M. Laurent LECLERCQ, Mme Myriam NGASSEU-LIMAM, M. Mohsine IALLOUCHEN.

ABSENT EXCUSÉ : Mme Olivia GEOFFROY, Mme Agnès CHAMPEAU

ABSENTS : Sans objet

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par : Madame Olivia GEOFFROY à Madame Sandrine CHAMBOLLE, Madame Agnès CHAMPEAU à Madame Marie-Thérèse PINCELOUP

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Frédéric BERTEAU

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20260605-DELIB_2026_035-DE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle n° NOR/INTA/ INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2026-12 du 22 mai 2026 relatif à la détermination du nombre de délégués et de suppléants des conseils municipaux,
Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de sept délégués et quatre suppléants en vue des élections sénatoriales.
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'organisation et le déroulement du scrutin, notamment le respect de la règle de représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Le bureau électoral est institué conformément à la procédure. Monsieur le Maire indique qu'il est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
- Monsieur William CARRÉ
- Monsieur Bruno GUITTARD,
- Madame Sheridane GOUMARD
- Monsieur Sylvain RÉMY

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Après appel à la candidature, Monsieur Roland SCHACH, Maire, fait part de son intention de déposer une liste unique pour Toury, tenant compte de la représentation proportionnelle et ce après échange avec les élus de l'opposition.

Monsieur le Maire énonce tout d'abord à l'assemblée délibérante, les noms et prénoms des délégués et suppléants affichés dans la déclaration de candidatures dénommée « Toury », à savoir :
Délégués :

- 1. Monsieur Roland SCHACH
- 2. Madame Adelaïde SZOT
- 3. Monsieur Antoine BOCQUÉHO
- 4. Madame Christine ANFRIE
- 5. Monsieur William CARRÉ
- 6. Madame Angélique DUPRÉ
- 7. Monsieur Laurent LECLERCQ

Suppléants :

- 1. Madame Sandrine CHAMBOLLE
- 2. Monsieur Robert FORTIN
- 3. Madame Olivia GEOFFROY
- 4. Monsieur Bruno GUITTARD

Tenant compte de ce qui précède, il est proposé de procéder aux désignations exposées ci-dessus à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 23
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 23
- Nombre de voix pour la liste « Toury » : 23

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 028-212803910-20260605-DELIB_2026_035-DE

Dans le respect des textes, le Conseil municipal, désigne en tant que délégués titulaires pour la liste [illegible] :

- 1. Monsieur Roland SCHACH
- 2. Madame Adelaïde SZOT
- 3. Monsieur Antoine BOCQUÉHO
- 4. Madame Christine ANFRIE
- 5. Monsieur William CARRÉ
- 6. Madame Angélique DUPRÉ
- 7. Monsieur Laurent LECLERCQ

Et comme suppléants :

- 1. Madame Sandrine CHAMBOLLE
- 2. Monsieur Robert FORTIN
- 3. Madame Olivia GEOFFROY
- 4. Monsieur Bruno GUITTARD

Le conseil municipal autorise par ailleurs Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte s'inscrivant dans le cadre de la présente délibération.

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Roland SCHACH

MAIRIE DE TOURY 28310

Le secrétaire de séance,

Frédéric BERTEAU

Bereau

Acte rendu exécutoire :
- **Affiché le :**
- **Transmis au représentant de l'État le :**

Le Maire,
Roland SCHACH

MAIRIE DE TOURY 28310